

Grand Nancy

Quel avenir pour le technopôle Henri-Poincaré ?

Créée il y a près d'un demi-siècle sur le plateau de Brabois, cette zone appelée technopôle Henri-Poincaré, dédiée à la santé, à l'enseignement, à la recherche et à l'innovation, atteint les limites des réserves foncières disponibles. À l'heure où l'imposante restructuration du CHRU s'amorce, comment peut-elle évoluer ?

En un demi-siècle, le technopôle de Nancy-Brabois, rebaptisé technopôle Henri-Poincaré, s'est imposé comme la vitrine de l'excellence en matière de recherche, de santé, d'enseignement. 160 entreprises environ y ont élu domicile ; 11 000 salariés, 10 000 étudiants arpentent presque quotidiennement les 576 hectares de ce site, niché sur le plateau verdoyant de Vandœuvre et de Villers.

Précurseur

Destiné dès sa création à faciliter le transfert des savoirs et des compétences, des laboratoires vers les entreprises, le technopôle naît dans les années 70, porté par une poignée d'élus visionnaires, parmi lesquels Bernard Guerrier de Dumas, alors adjoint d'André Rossinot. Une initiative pionnière, qui s'inscrit parmi les premières du genre, après la création de Sophia-Antipolis à Nice, de Villeneuve-d'Ascq près de Lille et d'Inovallée à proximité de Grenoble.

Le premier chantier d'envergure, incarné par la construction du CHU, marque le

début du développement du technopôle, dont les activités principales s'articulent autour de trois secteurs distincts. Celui de la santé (ICL, CHRU, hôpital d'enfants, hôpital cardiologie) ; de l'enseignement et de la recherche (médecine, pharma, dentaire, ENSAIA, ENSEM, géologie) appuyé par des établissements d'état (CNRS, INRS) ; le secteur des entreprises enfin.

Besoin d'une mise en cohérence

« Des entités différentes qui n'avaient rien à voir les unes avec les autres et qui nécessitaient une mise en cohérence », se souvient Denis Heftre. Fondateur du groupe ADH, spécialisé dans le recrutement des cadres, l'accompagnement des entreprises et des personnes en transition professionnelle, Denis Heftre a été porté en 2014 à la présidence de NBTECH (Nancy Brabois Technologie). Créée dix ans plus tôt, l'association, qui fédère aujourd'hui 110 entreprises et organismes du technopôle, s'est fixée pour but de faire vivre une communauté de dirigeants et de salariés en apportant divers services sur site, destinés à améliorer les conditions de vie et de travail.

Mise en place d'un plan de déplacement interentreprises (premier en France), fête du technopôle et de la mobilité une fois par an, octroi de subvention pour l'achat de vélos, trottinettes et autres

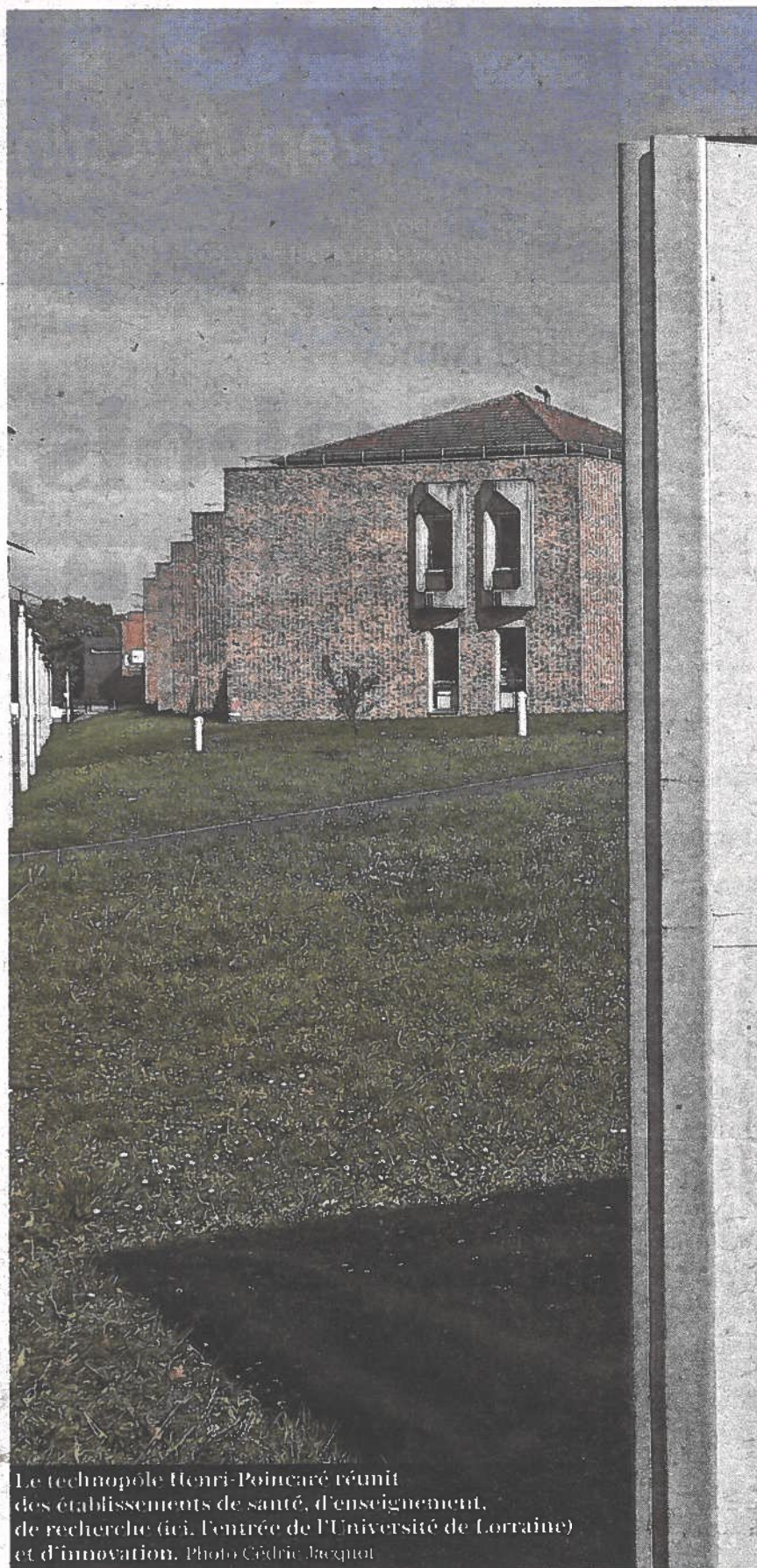
gyropodes, abri vélo sécurisé, aire de covoiturage, affichage dynamique des horaires de bus, adaptation des horaires des entreprises et établissements pour fluidifier le flux des usagers, site Internet et conciergerie partagée : NBTECH a multiplié les initiatives... et les projets à plus long terme.

Cinq axes de développement

« Au moment où j'ai repris la présidence de l'association, nous disposions de peu de moyens », poursuit Denis Heftre. « Nous nous sommes alors appuyés sur la création des zones ATP (une association, un territoire, un projet), initiée par François Pelissier, alors élu à la CUGN. Il en existe huit aujourd'hui. Avec l'ATP de Ludres (Dynapole), nous avons décidé d'élaborer une charte commune. Celle-ci a abouti à la signature d'un premier pacte d'engagement avec la Métropole. » Un pacte qui a été renouvelé en 2020 pour une durée de cinq ans et qui comprend cinq axes stratégiques assortis de 82 actions, parmi lesquelles la limitation de l'impact des acteurs du technopôle sur l'environnement, l'accompagnement des publics fragilisés ou bien encore le développement d'actions citoyennes et responsables.

« Une étape nécessaire, mais pas suffisante », estime Denis Heftre qui milite en faveur d'une étude prospective sur vingt ans. Au moins.

● **Frédérique Braconnot**



Le technopôle Henri-Poincaré réunit des établissements de santé, d'enseignement, de recherche (ici, l'entrée de l'Université de Lorraine) et d'innovation. Photo Cédric Jacquot

« Il faut raisonner à l'échelle du bassin d'emploi Meurthe-et-Moselle Sud »

Questions à ►
Denis Heftre, président de l'association NBTECH (Nancy Brabois Technologie)

En tant que président de NBTECH, qui fédère une centaine d'entreprises, vous portez un regard très précis sur le technopôle. Comment envisagez-vous son évolution ?

« À mon sens, le technopôle ne s'est pas développé comme il aurait dû. Dès les premières années de son existence, il lui a manqué une perspective de développement claire. Concrètement, avec le Grand Nancy, l'idée de la relance est née sous la



présidence d'André Rossinot, mais cette zone est encore en recherche d'une identité propre, d'autant plus qu'elle affiche une configuration éclatée avec quatre secteurs distincts. »

Des initiatives ont pourtant été menées en ce sens ?

« Oui. On peut citer la naissance de NBTECH, le pacte d'engagement signé avec la Métropole, la création aussi, il y a deux ans, par NBTECH, de l'association ATA (association des territoires d'activités) qui réunit les présidents des zones ATP, et les territoires d'activités de Toul, de Pompey et de Lunéville. Une initiative qui visait à nous mettre en cohérence avec la création du multipôle Nancy Sud Lorraine. Mais les sujets abordés sont transversaux, comme la mobilité par exemple. Ce n'est pas suffisant, et l'échelle n'est pas la bonne. »

Quelle serait-elle dans ce cas ?

« Travailler, chacun dans son coin n'est pas la solution. Il

faut penser bassin d'emploi à l'échelle de toute la Meurthe-et-Moselle sud. Réunir autour de la table le politique et l'économique de tout ce secteur pour coconstruire ensemble. Je plaide pour qu'on travaille sur une vision prospective à 20 ou 25 ans. Et pour y parvenir, le monde de l'entreprise doit être au côté du politique, et réciproquement. »

Ça n'est pas le cas ?

« Ça progresse, mais ça demande beaucoup d'énergie. Ces deux mondes n'ont rien à voir l'un avec l'autre. Et les priorités des uns ne sont pas forcément celles des autres. Coconstruire une vision commune, c'est compliqué.

Néanmoins j'ai le sentiment que les choses se mettent en mouvement. »

Concrètement ?

« En 2030-2031, on prévoit 1500 salariés de plus sur le technopôle. En l'état actuel des choses et en termes de mobilité, ça ne passera pas. La Métropole l'a compris, qui a décidé de lancer un vrai travail d'anticipation sur la restructuration nécessaire de l'échangeur autoroutier. C'est une bonne chose. De la même manière, elle a décidé de confier à un bureau d'études spécialisé une étude prospective sur le déploiement possible de futures filières. On avance, mais je reste convaincu qu'il faut voir plus large. »

● **Propos recueillis par F. B.**